

CANON FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 141.940.032 euros
Siège social : 14 rue Emile Borel
75017 Paris
738 205 269 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 juin,
Au siège social de l'associé unique,

La société Canon Europa NV, représentée par Monsieur Kazuhisa Yanagishita, ayant son siège social situé Bovenkerkerweg 59-61, 1185 EG Amstelveen, Pays-Bas, propriétaire de la totalité des 9.338.160 actions composant le capital social de la société Canon France,

Agissant en qualité d'associé unique de la société Canon France, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Connaissance prise du texte des résolutions tel que proposé par le Président, du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, l'associé unique a adopté les décisions qui suivent :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'associé unique, connaissance prise des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique approuve également les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts et qui s'élèvent à 667.292 euros, correspondant à un impôt d'environ 166.823 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 5.947.659 euros, comme suit :

- Résultat de l'exercice :	5.947.659 €
- Affectation à la réserve légale : Dont le solde sera ainsi porté à 8.095.697 euros	214.728 €
Solde :	5.732.931 €
- Report à nouveau antérieur :	10.796.495 €

Bénéfice distribuable :	16.529.426 €
- Affectation à titre de dividendes :	10.409.903 €
- Affectation au compte "report à nouveau" :	6.119.523 €
<i>Dont le solde, après affectation, sera de 6.119.523 euros</i>	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Sous réserve de l'application des conventions fiscales internationales ou de l'éligibilité à un régime de faveur ou à une exonération, le dividende versé aux personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France donnera lieu à la retenue à la source prévue à l'article 119 bis du Code général des impôts.

L'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2023	0 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2022	5.269.000 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2021	0 €	0 €	0 €	0 €

TROISIEME DECISION

Conventions réglementées

L'associé unique constate qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



L'associé unique

La société Canon Europa NV

Représentée par Monsieur Kazuhisa Yanagishita

Désignation de l'entreprise : SAS CANON FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0014 Rue Emile Borel 75017 PARIS 17E

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 3 8 2 0 5 2 6 9 0 1 8 8 2

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122024		N-1 31122023		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	392 123	AG	390 956	1 167	21 956	
		Fonds commercial (1)	AH	1 129 362	AI	1 129 362			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	24 371 784	AK	16 318 868	8 052 916	9 758 809	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 387 482	AO	96 876	2 290 606	2 290 606	
		Constructions	AP	4 969 461	AQ	3 895 637	1 073 823		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 654 765	AS	27 510 837	18 143 928	16 234 151	
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 904 739	AU	7 305 676	3 599 063	4 122 051	
		Immobilisations en cours	AV	3 956 517	AW		3 956 517	2 150 952	
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	15 633 636	CV		15 633 636	15 633 636	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	83 846	BE		83 846	83 846	
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	293 626	BI		293 626	298 654	
TOTAL (II)			BJ	109 777 346	BK	56 648 213	53 129 132	50 594 665	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	5 658 983	BU	1 788 633	3 870 349	6 837 370	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	70 268	BW		70 268	80 856	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	143 625 373	BY	2 484 000	141 141 373	147 118 746	
		Autres créances (3)	BZ	269 065 053	CA		269 065 053	226 262 819	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités		CF	1 249	CG		1 249	272 485		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	3 616 157	CI		3 616 157	3 535 997	
	TOTAL (III)		CJ	422 037 086	CK	4 272 633	417 764 452	384 108 276	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	531 814 432	1A	60 920 847	470 893 585	434 702 942	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :		

Désignation de l'entreprise							SAS CANON FRANCE		Néant			*	
										Exercice N		Exercice N – 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 141 940 032.....)								DA	141 940 032	141 940 032		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...								DB	4 151 575	4 151 575		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)								DC				
	Réserve légale (3)								DD	7 880 969	7 439 301		
	Réserves statutaires ou contractuelles								DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)								DF	98 783	98 783		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)								DG	70 414 054	70 414 054		
	Report à nouveau								DH	10 796 495	2 404 821		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)								DI	5 947 659	8 833 341		
	Subventions d'investissement								DJ				
	Provisions réglementées *								DK				
	TOTAL (I)								DL	241 229 568	235 281 909		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs								DM			
Avances conditionnées								DN					
TOTAL (II)								DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques								DP	12 345 528	10 734 317		
	Provisions pour charges								DQ	4 368 321	7 111 877		
	TOTAL (III)								DR	16 713 850	17 846 195		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles								DS				
	Autres emprunts obligataires								DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)								DU	1 560 346	392 012		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)								DV		54 613		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								DW	436 384	78 076		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés								DX	65 734 783	58 724 135		
	Dettes fiscales et sociales								DY	51 475 973	38 594 001		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								DZ				
	Autres dettes								EA	87 508 898	75 671 795		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)								EB	6 233 778	8 060 202		
	TOTAL (IV)								EC	212 950 165	181 574 836		
	Ecart de conversion passif* (V)								ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)								EE	470 893 585	434 702 942		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital							1B				
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C					
				Ecart de réévaluation libre				1D					
				Réserve de réévaluation (1976)				1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *							EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an							EG	212 513 781	181 496 760		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP							EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANON FRANCE								Néant ☐ *
			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	341 381 951	FB	2 574 710	FC	343 956 661	341 551 324
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	115 803 574	FH	76 459	FI	115 880 034	126 764 032
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	457 185 526	FK	2 651 170	FL	459 836 696	468 315 357
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	51 290 048	49 510 772
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 788 771	4 429 232
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	518 915 516	522 255 361
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	294 003 197	302 879 211
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 773 619	5 178 616
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	82 416 138	88 263 499
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 834 083	5 070 900
	Salaires et traitements*					FY	63 564 004	64 869 678
	Charges sociales (10)					FZ	27 204 865	26 448 129
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*				GA	9 774 773	10 090 661
						GB	993 294	236 211
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	4 272 633	3 644 232
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	8 451 345	6 573 467	
	Autres charges (12)					GE	3 545 935	4 339 237
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	502 833 892	517 593 845
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	16 081 623
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	393 880	7 296 276
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 536 843	2 135
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		5 663 105
	Différences positives de change					GN		2 054
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 930 723	12 963 572
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 224 540	2 860 806
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 224 540	2 860 806
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 706 183	10 102 765
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 787 807	14 764 282

Désignation de l'entreprise										SAS CANON FRANCE		Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	430 653		424 599		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB			3 993 783		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	5 732 724		16 400		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	6 163 377		4 434 783		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	14 421 498		4 687 120		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	583 899		5 185 105		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	2 825 254		939 027		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	17 830 652		10 811 254		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(11 667 274)		(6 376 470)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	3 172 874		(445 530)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	533 009 617		539 653 717	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	527 061 958		530 820 376	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	5 947 659		8 833 341	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	7 980 732		7 225 144	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	1 121 421		786 319	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	20 000		17 000	
	(9)	Dont transferts de charges										RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5										A1	40 969 594		43 195 184	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6					obligatoires A9		A4	2 767 339		1 641 239		
				Dont cotisations facultatives Madelin A7					Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N					
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
	VALEURS NETTES COMPTABLES ET PRODUITS DE CESSIONS										583 899					
PROVISIONS PRUD 'HOMMES										1 524 623		2 119 155				
RESTRUCTURATION (PSE ET PDV)										13 195 060						
INDEMNITES TRANSACTIONNELLES										1 173 498						
DEDITS PENALITES / PERTES ET PROFITS CLIENTS										29 464		80 265				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N						
										Charges antérieures		Produits antérieurs				

Désignation

1 / 1

31/12/2024

[illegible]

Canon France

Annexe

31 DECEMBRE 2024

1. Faits caractéristiques de l'exercice

- Les jeux olympiques de Paris durant l'été 2024 ont été l'occasion d'accueillir sur le territoire national de nombreux clients internationaux. La société a tenu un stand d'accueil et de réparations pour les matériels photo et vidéo durant toute la durée des jeux. Le ralentissement de l'activité d'impression durant cette période a été compensé par la bonne performance au 4^{ème} trimestre.
- La réorganisation du réseau direct d'Ile de France avec le plan de sauvegarde MERCURE s'est poursuivie et va entraîner à terme le départ de 70 collaborateurs.
- La cession de la parcelle de terrain du site logistique de Mitry Mory a été reportée au 1^{er} trimestre 2025. L'indemnité prévue dans cette situation a été perçue pour un montant de 350 K€.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Généralités

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les fonds de commerce sont issus d'opérations de restructuration internes et font l'objet d'un test d'indice de perte de valeur.

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont enregistrés dans un compte spécifique.
Les amortissements des logiciels sont calculés suivant le mode linéaire, sur la durée de vie estimée à trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition ou de production.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire(L), sur la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations.

Les durées les plus couramment utilisées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Construction	L 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriels	L 5 à 10 ans
Photocopieurs neufs, parc machines	L 3 à 4 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	L 5 à 12 ans
Matériel de transport	L 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	L 5 à 12 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.
Les dépréciations des titres de participation sont calculées afin d'apprécier la valeur nette des titres des filiales considérées, si nécessaire, une provision complémentaire est enregistrée dans les comptes.

Stocks

Les stocks de marchandises et de pièces détachées sont évalués selon la méthode FIFO.
La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur prix de revient est supérieur au prix du marché.
Une dépréciation est également constituée lorsqu'apparaît un risque d'obsolescence de certains éléments.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant elles font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont déterminées selon les principes définis par le Plan Comptable Général :

- Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
 - Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
 - L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie des ressources qu'il est probable que Canon France devra supporter pour remplir son obligation.
- Les provisions pour risques et charges font l'objet d'une revue approfondie pour s'assurer de l'adéquation entre le risque encouru et le montant de la provision figurant dans les comptes. Des dotations complémentaires ou reprises (liées à la survenance ou à la non-survenance d'un événement) sont alors constatées.

Engagements de retraites

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière du personnel sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet si nécessaire d'une provision au passif du bilan.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3.10% (inflation incluse)
- Départ en retraite entre 62 et 64 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Tables de mortalité : TH 2018-20 pour les hommes et TF 2018-20 pour les femmes

En application de la recommandation de la CNCC N° EC 2018-17 du 10 octobre 2018, la société a déterminé ses hypothèses de rotation de personnel en prenant en compte uniquement les démissions futures pour le calcul de l'engagement.

L'engagement ainsi calculé ressort à 14 693 K€ au 31 décembre 2024 et fait l'objet à la fois d'une provision de 3 438 K€ et de placements externalisés auprès de trois fonds extérieurs souscrits auprès de Axa, Cardif et Arial.

Droit individuel à la formation – Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) a été instauré par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui aménage le dispositif de la formation professionnelle. Il a été réformé à compter de janvier 2019 par la loi sur l'avenir professionnel.

Le CPF recense les droits acquis par tout actif, tout au long de sa vie professionnelle jusqu'à sa retraite, mobilisable à son initiative pour suivre une formation qualifiante. Il est alimenté automatiquement une fois par an, en euros, proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année, dans la limite d'un plafond.

Information concernant le groupe Canon France

- Conformément aux dispositions légales (article D248-13), la société est exemptée, en tant que mère des sous-groupes sous le contrôle d'une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés et publiés, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

- Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- Les sociétés du sous-groupe sont incluses dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (cf. point suivant), même si elles sont, à ce niveau, d'un intérêt négligeable ;
- Les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (société Canon Inc) sont certifiés par des professionnels indépendants chargés du contrôle des comptes.
- Canon France est chef de file du groupe d'intégration fiscale de ses filiales en France (Fac Similés).
- Les filiales Fac Similés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Evènements postérieurs à la clôture

- Au 1er janvier 2025, la société a de nouveau cédé à ses filiales du réseau Fac similés une partie des contrats de maintenance de son réseau direct pour une valeur de 1 640 K€. Les filiales Fac similés ont cédé à Canon France des contrats de maintenance liés aux grands comptes pour une valeur de 90 KEUR
- Le 05 mars 2025, la cession de la parcelle de terrain attenant au site logistique de Mitry Mory a été finalisée pour un prix de vente de 5.1 MEUR.
- La société a mis en place les mesures prévues par la modernisation des états financiers.
- Les tensions géopolitiques actuelles, avec les conflits ukrainien et israélo-palestinien sont suivies de près par le Groupe et lui imposent un suivi strict des conditions d'acheminement maritimes de ses produits vers la zone EMEA.
- Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

ACTIF

Immobilisations

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	25,942	-	49	25,893
Corporelles	62,967	28,405	23,499	67,873
Terrains	2,387	-	-	2,387
Constructions	4,036	1,094	161	4,969
Installations tech.	42,494	11,603	8,443	45,655
Autres	14,050	15,708	14,896	14,861
Financières	16,016	2	7	16,011
TOTAL	104,925	28,407	23,554	109,777

Les actifs incorporels sont constitués principalement

- d'un mali technique de 17 041 K€ affecté à la marque Océ, suite à la transmission universelle de patrimoine de Océ France à Canon France en 2013
- d'un mali technique de 4 856 K€ affecté au fonds commercial suite à la transmission universelle de patrimoine entre la société Intersoft et Océ France intervenue en 2008.

Ces malis techniques de fusion enregistrés dans le poste immobilisations incorporelles sont reclassés dans un compte spécifique conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Les mouvements sur les immobilisations corporelles s'expliquent principalement pour les acquisitions :

- par la réfection de la toiture de l'entrepôt logistique de Mitry Mory,
- par le développement des placements de matériels donnés en location aux clients, dont le financement est assuré par de la location interne, et par le renouvellement des équipements informatiques,

Amortissements et provisions

Un test de dépréciation a été réalisé sur les éléments incorporels, et donne lieu à l'enregistrement d'une provision pour dépréciation des malis techniques si nécessaire.

Un amortissement de 713 K€ a été retenu pour le fonds de commerce Intersoft acquis en 2008.

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	16,161	1,727	49	17,839
Corporelles	38,169	9,041	8,402	38,809
Terrains	97	-	-	97
Constructions	4,036	20	161	3,896
Installations tech.	26,260	7,991	6,740	27,511
Autres	7,777	1,030	1,501	7,306
Financières	-	-	-	-
TOTAL	54,331	10,768	8,450	56,648

Immobilisations Financières

Ci-après le détail des immobilisations financières :

En K€	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Dépôts	299	2	7	294
Autres prêts	-	-	-	-
Actions	84	-	-	84
Titres de participations détenues à plus de 50%	14,323	-	-	14,323
Titres de participations détenues à moins de 50%	1,311	-	-	1,311
TOTAL	16,017	2	7	16,011

Stocks

Les stocks se ventilent comme suit :

En K€	31/12/2023	Variation de stock	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Stock brut	8,433	- 2,774	-	-	5,659
Dépréciation	- 1,595	-	- 1,789	1,595	- 1,789
Stock net	6,837	- 2,774	- 1,789	1,595	3,870

Les stocks sont constitués principalement de matériels en attente d'installation et de matériels en prêt chez les clients.

Avances et acomptes

Le montant des avances et acomptes s'élève à 70 K€.

Créances et produits à recevoir

En K€	31/12/2024	< 1an	> 1 an
Clients	141,141	141,141	-
Autres créances	269,065	269,065	-

Le montant des effets de commerce s'élève à 804 K€.

Les autres créances sont constituées principalement du cash pooling Groupe pour 208 930 K€ et de fournisseurs débiteurs pour 38 368 K€.

Provisions clients

Le montant de la dépréciation pour clients et comptes rattachés s'élève à 2 484 K€.

Le taux de provision appliqué correspond à 100% des créances irrécouvrables (contentieux, redressement et liquidation judiciaire).

Produits à recevoir

En K€	au 31/12/2024
Factures à établir (1)	33,488
Avoirs à recevoir (2)	37,230
Etat Produit à recevoir - TVA	410
Intérêts courus sur VMP	-
TOTAL	71,128

(1) Le montant des factures à établir concerne notamment :

- pour 15 692 K€ le copy volume (facturation des copies réalisées par les clients sur leurs machines sous contrats de service), la location des équipements et les services associés,
- pour 9 291 K€ les matériels déjà installés et en attente de facturation une fois que le déploiement total du parc machines sera finalisé,
- pour 8 506 K€ les refacturations diverses intra-groupe et à des tiers ainsi que les commissions leasers à facturer.

(2) Le montant des avoirs à recevoir de 36 719 K€ concerne principalement les supports attendus de Canon Europa pour les appels d'offres et opérations marketing et un ajustement de prix de transfert obtenu à la clôture.

Comptes de régularisation Actif et Passif

En K€	au 31/12/2024
Charges constatées d'avance	3,616
Ecart de conversion actif	-
Total	3,616
Produits constatés d'avance (1)	6,234
Ecart de conversion passif	-
Total	6,234

(1) Le montant des produits constatés d'avance concerne les prestations de services et produits facturés d'avance (dont les extensions de garantie).

PASSIF

Capital

Le tableau ci-après présente la variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2024.

En K€	Capital	Autres réserves	Réserve légale	RAN	Autres Prov. réglementées	Résultat	Capitaux propres
Solde au 31/12/2023	141,940	74,664	7,439	2,406	-	8,833	235,282
Affectation du résultat 2023	-	-	442	8,391	-	8,833	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 2024	-	-	-	-	-	5,948	5,948
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2024	141,940	74,664	7,881	10,797	-	5,948	241,230

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 141 940 K€. Il est composé de 9 338 160 actions entièrement libérées d'un montant nominal de 15,20 euros chacune.

Provisions

En K€	01/01/2024	Dotations	Reprises		31/12/2024
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
Provisions pour risques	10,466	10,346	1,785	6,949	12,078
Litiges collaborateurs (1)	2,837	1,525	833	1,316	2,213
Litiges clients	92	790	56	-	826
Risques en fin de contrat de location	3,189	5,303	-	3,189	5,303
Risques sur immobilisations en cours	896	-	896	-	-
Risques suite retards de livraison	1,488	2,322	-	1,488	2,322
Litiges CFBS transférés	762	-	-	-	762
Autres provisions (2)	1,202	406	-	956	652
Provisions pour charges	7,380	931	1,017	2,658	4,636
Charges sociales, fiscales (3)	2,658	931	-	2,658	931
Autres charges sociales	268	-	-	-	268
Retraite (4)	4,454	-	1,017	-	3,437
TOTAL	17,846	11,277	2,802	9,607	16,714

(1) les litiges correspondent aux litiges prud'homaux

(2) risques divers

(3) provisions pour charges sociales et fiscales

(4) provision pour indemnités de fin de carrière

Dettes et charges à payer

En K€	Montant brut/dettes	<1an	>1an <5 ans	Dont charges à payer
Emprunt et dettes et de crédit	1,560	1,560	-	12
Emprunt et dettes financières	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	436	436	-	-
Fournisseurs de biens d'exploitation	65,735	65,735	-	23,985
Fournisseurs de biens immobilisés	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	51,476	51,476	-	28,684
Autres dettes (1)	87,509	87,509	-	48,897
TOTAL	206,716	206,716	-	101,578

(1) Le montant des autres dettes de 87 509 K€ se compose essentiellement :

- d'avoirs et ristournes à établir pour 51 948 K€,
- de la trésorerie reçue des filiales pour 34 371 K€ dans le cadre du cash pooling groupe.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'Affaires

En K€	31/12/2024	31/12/2023	Variation %
France	457,186	463,045	-1%
Export	2,651	5,270	-50%
Total	459,837	468,315	-2%

Le chiffre d'affaires de la société se répartit entre :

- l'activité Impression et services associés pour 345 560 K€,
- l'activité Photo-vidéo pour 114 277 K€

L'exercice 2024 a été marqué par une baisse de 2 % du chiffre d'affaires par rapport à 2023, principalement en raison d'un contexte de marché défavorable.

La contraction du marché des ventes d'équipements neufs, en dehors des appels d'offres de la commande publique, ainsi que la diminution continue des volumes de pages imprimées dans le secteur des services, ont significativement impacté l'activité.

Malgré ce contexte, l'entreprise maintient des positions de leadership solides : n°1 sur le marché de l'offre bureautique, n°3 sur l'impression professionnelle, n°1 sur le marché de la photo et n°2 sur les appareils d'impression grand public.

Au cours de l'exercice, la division DP&S a finalisé sa stratégie Go-to-Market dans le cadre du projet Mercure, visant à renforcer l'efficacité commerciale sur le segment des petites et moyennes entreprises.

Face à un repli structurel du marché de l'impression, l'entreprise entend accélérer le développement de son chiffre d'affaires en renforçant sa présence sur le segment de la commande publique.

Transfert de charges

Les transferts de charges (40 970 K€) intègrent principalement des refacturations aux entités du groupe

- les frais informatiques (237 K€), prestations paie (75 K€), marketing (5 044 K€),
 - les frais de personnels détachés, bonus et charges sociales, apprentissage (5 053 K€),
 - les frais de service après-ventes pour l'activité ITCG (3 351 K€),
 - les coûts de transport centralisés auprès de Canon Europa et refacturés à nos filiales pour (3 930 K€),
 - les frais de l'activité e-commerce et services pan-européens commercialisée par ITCG (1 276 K€)
 - divers frais accessoires facturés au groupe
 - un support de 21 799 K€ pour compenser les coûts mobilisés localement pour l'exploitation des grands comptes
- La société a par ailleurs bénéficié d'un support de 5 910 K€ pour couvrir certains frais engagés dans le cadre du déploiement du projet Unity, et d'un ajustement de prix de transfert de 19 870 K€.

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes de Canon France SAS au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 286 K€.

Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente les charges et produits financiers :

Charges	En K€
Intérêts & charges assimilées (1)	3,225
Pertes sur créances rattachées à des participations	-
Dotation provisions dépréciations sur titres	-
Pertes de change	-
Total	3,225
Produits	
VMP	-
Intérêts prêts & produits assimilés	
Intérêts sur compte courant (2)	7,537
Dividendes (3)	394
Reprise provisions dépréciations sur titres	-
Gains de change	-
Total	7,931
Résultat financier	4,706

(1) dont Escomptes clients pour 2 079 K€, dont Intérêts versés aux filiales liés au cash pooling pour 1 121 K€

(2) dont Intérêts perçus sur le cash pooling pour 7 516 K€

(3) Dividendes perçus de Canon Research Centre France

La convention de trésorerie en vigueur avec les entités du groupe fait référence à l'ESTR (European Short Term Rate) dans les conditions de taux d'intérêt.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -11 667 K€ dont les principaux éléments sont les suivants (en milliers d'euros) :

Opérations de capital	Produits	Charges	Total net
Cession immos incorporelles	-	-	-
Cession immos corporelles	-	584	- 584
Cession immos financières	-	-	-

Opérations de gestion	Reprise de provision	Autres produits	Dotations	Autres charges	Total net
Affaires prud'homales	2,119	-	1,525	-	594
Indemnités de licenciement	956	-	370	1,173	(587)
Restructuration (PSE et PDV)	-	-		13,195	(13,195)
Autres opérations exceptionnelles de gestion (1)	-	431	-	53	378
Prov risques charges sociales	2,658		930		1,728
TOTAL	5,733	431	2,825	14,421	(11,082)

(1)	produits	charges
dédits, pénalités, profit sur clients	81	33
Dons		20
Diverses charges/produits exceptionnels		
Indemnité compensatrice cession terrain	350	
	431	53

Fiscalité

La société tête de groupe Canon France est redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2024 pour un montant de 4 271 K€.

La charge d'impôt qui aurait été supportée en l'absence d'intégration fiscale serait de 1 388 K€.

Taux d'impôt théorique retenu : 25 %

Impôts payés d'avance sur provisions temporairement non déductibles :

25 % x 23 173 K€ = 5 793 K€

Impôts à payer, différés par le biais de provisions temporaires :

25 % x 20 825 K€ = 5 206 K€

Le résultat fiscal du Groupe sur l'exercice correspond à un bénéfice de +16 637 K€.

Le déficit d'ensemble reportable est désormais nul.

La société a satisfait à la nouvelle obligation de notification d'appartenance à un groupe mondial prévue par les règles Pilier 2.

Ventilation de l'impôt (en millions d'euros)

Résultat avant impôt		Impôt théorique dû	Résultat net théorique	Résultat net comptable
Courant	21	- 5	16	21
Exceptionnel	- 12	3	- 9	- 12
Participation		-	-	-
Charge d'impôt, intégration fiscale :	-			3
TOTAL	9	- 2	7	6

Crédits d'impôt

- La société a engagé durant l'exercice des dépenses de recherche et développement qui ouvrent droit à un crédit d'impôt recherche de 38 K€.
- Les crédits d'impôt générés par le groupe sur l'exercice s'élèvent à 63 K€ et sont imputés en totalité sur l'impôt à payer.

Informations diverses

La cession du terrain attenant à l'entrepôt logistique de Mitry Mory est intervenue le 5 mars 2025 pour un prix de vente de 5.1 M€ HT et une valeur nette comptable de 977 K€. Cette cession initialement prévue au 4^e trimestre 2024 a été reportée, ce qui a entraîné le paiement par l'acheteur d'une indemnité de prorogation de 350 K€.

Ventilation de l'effectif moyen

Ingénieurs et cadres : 547
Maîtrise et techniciens : 414
Employés : 42

TOTAL : 1 003

Engagements financiers (en milliers d'euros)

- Cautions données par les banques : 3 443 K€
- Engagement en matière de retraites :
 - Dette actuarielle avec niveau futur de salaire : 14 693 K€

- La valeur vénale des placements de 11 255 K€ couvre en partie l'engagement de la dette actuarielle.

- Engagement en matière immobilière :

Le bail de location signé en 2018 avec la SCI Oméga 16 pour le siège social se poursuit avec un engagement ferme d'occupation de 10 ans.

Transactions entre parties liées

Aucune transaction significative n'a été conclue avec une partie liée à des conditions anormales de marché.

Liste des filiales et participations

CANON FRANCE S.A.S.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(en K€)

	SIREN	Capital	Réserves et Report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre affaires net H.T.	Résultat du dernier exercice clos	Montant dividendes encaissés
					Brute	Nette					
1. FILIALES (plus de 50% du capital détenu par CANON France)											
F.S. Lyon (3 H distribution)	330 631 433	456	4,429	100%	1,755	1,755		-	14,427	337	-
F.S. Strasbourg (Bureautique Rhénane)	381 033 380	350	4,151	100%	4,084	4,084		-	11,853	153	-
F.S. Nantes (Pays de Loire bureautique)	330 075 805	304	1,629	100%	1,660	1,660	7,368	-	10,559	1,378	-
F.S. Lille (Hauts de France bureautique)	330 541 079	50	6,864	100%	3,436	3,436		-	13,054	909	-
F.S. Grand Sud (Partenaire bureautique)	311 916 639	176	9,110	100%	3,143	3,143		-	22,750	257	-
F.S. IDF (Ile de France Bureautique)	390 107 498	240	9,110	100%	244	244		-	18,895	239	-
<u>SOUS TOTAL</u>			35,293		14,322	14,322	7,368	-	91,538	3,273	-
2. PARTICIPATIONS (10% à 50% du capital détenu par CANON France)											
Canon Research Centre France S.A.	378 297 626	6,553	12,777	20%	1,311	1,311	-		8,574	2,253	394
<u>SOUS TOTAL</u>			12,777		1,311	1,311	-	-	8,574	2,253	394
3. FILIALES détenues indirectement (plus de 50% du contrôle assuré par CANON France)											
SEB Bureautique	402 915 821	491	5,587	100%	10,586	9,406	-	-	14,698	856	-
<u>SOUS TOTAL</u>			5,587		10,586	9,406	-	-	14,698	856	-
<u>TOTAL GENERAL</u>			53,657		26,219	25,039	7,368	-	114,810	6,382	

CANON FRANCE

Société par actions simplifiée

14 RUE EMILE BOREL

PARIS 75017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

CANON FRANCE

Société par actions simplifiée

14 RUE EMILE BOREL

PARIS 75017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société CANON FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CANON FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Vincent BLESTEL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS CANON FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise0014 Rue Emile Borel 75017 PARIS 17E

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*73820526901882

Néant☐*

					Exercice N clos le, 31122024		N-1 31122023		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	392 123	AG	390 956	1 167	21 956	
		Fonds commercial (1)	AH	1 129 362	AI	1 129 362			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	24 371 784	AK	16 318 868	8 052 916	9 758 809	
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 387 482	AO	96 876	2 290 606	2 290 606	
		Constructions	AP	4 969 461	AQ	3 895 637	1 073 823		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 654 765	AS	27 510 837	18 143 928	16 234 151	
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 904 739	AU	7 305 676	3 599 063	4 122 051	
		Immobilisations en cours	AV	3 956 517	AW		3 956 517	2 150 952	
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	15 633 636	CV		15 633 636	15 633 636	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	83 846	BE		83 846	83 846	
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	293 626	BI		293 626	298 654	
	TOTAL (II)			BJ	109 777 346	BK	56 648 213	53 129 132	50 594 665
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	5 658 983	BU	1 788 633	3 870 349	6 837 370	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	70 268	BW		70 268	80 856	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	143 625 373	BY	2 484 000	141 141 373	147 118 746	
		Autres créances (3)	BZ	269 065 053	CA		269 065 053	226 262 819	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 249	CG		1 249	272 485		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 616 157	CI		3 616 157	3 535 997		
	TOTAL (III)	CJ	422 037 086	CK	4 272 633	417 764 452	384 108 276		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	531 814 432	1A	60 920 847	470 893 585	434 702 942		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANON FRANCE								Néant ☐ *
			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	341 381 951	FB	2 574 710	FC	343 956 661	341 551 324
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	115 803 574	FH	76 459	FI	115 880 034	126 764 032
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	457 185 526	FK	2 651 170	FL	459 836 696	468 315 357
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	51 290 048	49 510 772
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 788 771	4 429 232
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	518 915 516	522 255 361
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	294 003 197	302 879 211
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 773 619	5 178 616
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	82 416 138	88 263 499
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 834 083	5 070 900
	Salaires et traitements*					FY	63 564 004	64 869 678
	Charges sociales (10)					FZ	27 204 865	26 448 129
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*				GA	9 774 773	10 090 661
						GB	993 294	236 211
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	4 272 633	3 644 232
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	8 451 345	6 573 467
	Autres charges (12)					GE	3 545 935	4 339 237
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	502 833 892	517 593 845
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	16 081 623	4 661 516
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	393 880	7 296 276
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 536 843	2 135
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		5 663 105
	Différences positives de change					GN		2 054
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 930 723	12 963 572
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 224 540	2 860 806
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 224 540	2 860 806
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 706 183	10 102 765	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	20 787 807	14 764 282	

Désignation de l'entreprise										SAS CANON FRANCE		Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	430 653		424 599		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB			3 993 783		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	5 732 724		16 400		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	6 163 377		4 434 783		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	14 421 498		4 687 120		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	583 899		5 185 105		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	2 825 254		939 027		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	17 830 652		10 811 254		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(11 667 274)		(6 376 470)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	3 172 874		(445 530)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	533 009 617		539 653 717	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	527 061 958		530 820 376	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	5 947 659		8 833 341	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	7 980 732		7 225 144	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	1 121 421		786 319	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	20 000		17 000	
	(9)	Dont transferts de charges										RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5										A1	40 969 594		43 195 184	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6						obligatoires A9						
				Dont cotisations facultatives Madelin A7						Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N				
												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	VALEURS NETTES COMPTABLES ET PRODUITS DE CESSIONS											583 899				
PROVISIONS PRUD 'HOMMES											1 524 623		2 119 155			
RESTRUCTURATION (PSE ET PDV)											13 195 060					
INDEMNITES TRANSACTIONNELLES											1 173 498					
DEDITS PENALITES / PERTES ET PROFITS CLIENTS											29 464		80 265			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N					
											Charges antérieures		Produits antérieurs			

Désignation

1 / 1

31/12/2024

[illegible]

Canon France

Annexe

31 DECEMBRE 2024

1. Faits caractéristiques de l'exercice

- Les jeux olympiques de Paris durant l'été 2024 ont été l'occasion d'accueillir sur le territoire national de nombreux clients internationaux. La société a tenu un stand d'accueil et de réparations pour les matériels photo et vidéo durant toute la durée des jeux. Le ralentissement de l'activité d'impression durant cette période a été compensé par la bonne performance au 4^{ème} trimestre.
- La réorganisation du réseau direct d'Ile de France avec le plan de sauvegarde MERCURE s'est poursuivie et va entraîner à terme le départ de 70 collaborateurs.
- La cession de la parcelle de terrain du site logistique de Mitry Mory a été reportée au 1^{er} trimestre 2025. L'indemnité prévue dans cette situation a été perçue pour un montant de 350 K€.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Généralités

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les fonds de commerce sont issus d'opérations de restructuration internes et font l'objet d'un test d'indice de perte de valeur.

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont enregistrés dans un compte spécifique.
Les amortissements des logiciels sont calculés suivant le mode linéaire, sur la durée de vie estimée à trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition ou de production.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire(L), sur la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations.

Les durées les plus couramment utilisées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Construction	L 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriels	L 5 à 10 ans
Photocopieurs neufs, parc machines	L 3 à 4 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	L 5 à 12 ans
Matériel de transport	L 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	L 5 à 12 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.
Les dépréciations des titres de participation sont calculées afin d'apprécier la valeur nette des titres des filiales considérées, si nécessaire, une provision complémentaire est enregistrée dans les comptes.

Stocks

Les stocks de marchandises et de pièces détachées sont évalués selon la méthode FIFO.
La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur prix de revient est supérieur au prix du marché.
Une dépréciation est également constituée lorsqu'apparaît un risque d'obsolescence de certains éléments.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant elles font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont déterminées selon les principes définis par le Plan Comptable Général :

- Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
 - Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
 - L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie des ressources qu'il est probable que Canon France devra supporter pour remplir son obligation.
- Les provisions pour risques et charges font l'objet d'une revue approfondie pour s'assurer de l'adéquation entre le risque encouru et le montant de la provision figurant dans les comptes. Des dotations complémentaires ou reprises (liées à la survenance ou à la non-survenance d'un événement) sont alors constatées.

Engagements de retraites

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière du personnel sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet si nécessaire d'une provision au passif du bilan.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3.10% (inflation incluse)
- Départ en retraite entre 62 et 64 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Tables de mortalité : TH 2018-20 pour les hommes et TF 2018-20 pour les femmes

En application de la recommandation de la CNCC N° EC 2018-17 du 10 octobre 2018, la société a déterminé ses hypothèses de rotation de personnel en prenant en compte uniquement les démissions futures pour le calcul de l'engagement.

L'engagement ainsi calculé ressort à 14 693 K€ au 31 décembre 2024 et fait l'objet à la fois d'une provision de 3 438 K€ et de placements externalisés auprès de trois fonds extérieurs souscrits auprès de Axa, Cardif et Arial.

Droit individuel à la formation – Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) a été instauré par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui aménage le dispositif de la formation professionnelle. Il a été réformé à compter de janvier 2019 par la loi sur l'avenir professionnel.

Le CPF recense les droits acquis par tout actif, tout au long de sa vie professionnelle jusqu'à sa retraite, mobilisable à son initiative pour suivre une formation qualifiante. Il est alimenté automatiquement une fois par an, en euros, proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année, dans la limite d'un plafond.

Information concernant le groupe Canon France

- Conformément aux dispositions légales (article D248-13), la société est exemptée, en tant que mère des sous-groupes sous le contrôle d'une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés et publiés, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

- Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- Les sociétés du sous-groupe sont incluses dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (cf. point suivant), même si elles sont, à ce niveau, d'un intérêt négligeable ;
- Les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (société Canon Inc) sont certifiés par des professionnels indépendants chargés du contrôle des comptes.
- Canon France est chef de file du groupe d'intégration fiscale de ses filiales en France (Fac Similés).
- Les filiales Fac Similés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Evènements postérieurs à la clôture

- Au 1er janvier 2025, la société a de nouveau cédé à ses filiales du réseau Fac similés une partie des contrats de maintenance de son réseau direct pour une valeur de 1 640 K€. Les filiales Fac similés ont cédé à Canon France des contrats de maintenance liés aux grands comptes pour une valeur de 90 KEUR
- Le 05 mars 2025, la cession de la parcelle de terrain attenant au site logistique de Mitry Mory a été finalisée pour un prix de vente de 5.1 MEUR.
- La société a mis en place les mesures prévues par la modernisation des états financiers.
- Les tensions géopolitiques actuelles, avec les conflits ukrainien et israélo-palestinien sont suivies de près par le Groupe et lui imposent un suivi strict des conditions d'acheminement maritimes de ses produits vers la zone EMEA.
- Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

ACTIF

Immobilisations

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	25,942	-	49	25,893
Corporelles	62,967	28,405	23,499	67,873
Terrains	2,387	-	-	2,387
Constructions	4,036	1,094	161	4,969
Installations tech.	42,494	11,603	8,443	45,655
Autres	14,050	15,708	14,896	14,861
Financières	16,016	2	7	16,011
TOTAL	104,925	28,407	23,554	109,777

Les actifs incorporels sont constitués principalement

- d'un mali technique de 17 041 K€ affecté à la marque Océ, suite à la transmission universelle de patrimoine de Océ France à Canon France en 2013
- d'un mali technique de 4 856 K€ affecté au fonds commercial suite à la transmission universelle de patrimoine entre la société Intersoft et Océ France intervenue en 2008.

Ces malis techniques de fusion enregistrés dans le poste immobilisations incorporelles sont reclassés dans un compte spécifique conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Les mouvements sur les immobilisations corporelles s'expliquent principalement pour les acquisitions :

- par la réfection de la toiture de l'entrepôt logistique de Mitry Mory,
- par le développement des placements de matériels donnés en location aux clients, dont le financement est assuré par de la location interne, et par le renouvellement des équipements informatiques,

Amortissements et provisions

Un test de dépréciation a été réalisé sur les éléments incorporels, et donne lieu à l'enregistrement d'une provision pour dépréciation des malis techniques si nécessaire.

Un amortissement de 713 K€ a été retenu pour le fonds de commerce Intersoft acquis en 2008.

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	16,161	1,727	49	17,839
Corporelles	38,169	9,041	8,402	38,809
Terrains	97	-	-	97
Constructions	4,036	20	161	3,896
Installations tech.	26,260	7,991	6,740	27,511
Autres	7,777	1,030	1,501	7,306
Financières	-	-	-	-
TOTAL	54,331	10,768	8,450	56,648

Immobilisations Financières

Ci-après le détail des immobilisations financières :

En K€	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Dépôts	299	2	7	294
Autres prêts	-	-	-	-
Actions	84	-	-	84
Titres de participations détenues à plus de 50%	14,323	-	-	14,323
Titres de participations détenues à moins de 50%	1,311	-	-	1,311
TOTAL	16,017	2	7	16,011

Stocks

Les stocks se ventilent comme suit :

En K€	31/12/2023	Variation de stock	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Stock brut	8,433	- 2,774	-	-	5,659
Dépréciation	- 1,595	-	- 1,789	1,595	- 1,789
Stock net	6,837	- 2,774	- 1,789	1,595	3,870

Les stocks sont constitués principalement de matériels en attente d'installation et de matériels en prêt chez les clients.

Avances et acomptes

Le montant des avances et acomptes s'élève à 70 K€.

Créances et produits à recevoir

En K€	31/12/2024	< 1an	> 1 an
Clients	141,141	141,141	-
Autres créances	269,065	269,065	-

Le montant des effets de commerce s'élève à 804 K€.

Les autres créances sont constituées principalement du cash pooling Groupe pour 208 930 K€ et de fournisseurs débiteurs pour 38 368 K€.

Provisions clients

Le montant de la dépréciation pour clients et comptes rattachés s'élève à 2 484 K€.

Le taux de provision appliqué correspond à 100% des créances irrécouvrables (contentieux, redressement et liquidation judiciaire).

Produits à recevoir

En K€	au 31/12/2024
Factures à établir (1)	33,488
Avoirs à recevoir (2)	37,230
Etat Produit à recevoir - TVA	410
Intérêts courus sur VMP	-
TOTAL	71,128

(1) Le montant des factures à établir concerne notamment :

- pour 15 692 K€ le copy volume (facturation des copies réalisées par les clients sur leurs machines sous contrats de service), la location des équipements et les services associés,
- pour 9 291 K€ les matériels déjà installés et en attente de facturation une fois que le déploiement total du parc machines sera finalisé,
- pour 8 506 K€ les refacturations diverses intra-groupe et à des tiers ainsi que les commissions leasers à facturer.

(2) Le montant des avoirs à recevoir de 36 719 K€ concerne principalement les supports attendus de Canon Europa pour les appels d'offres et opérations marketing et un ajustement de prix de transfert obtenu à la clôture.

Comptes de régularisation Actif et Passif

En K€	au 31/12/2024
Charges constatées d'avance	3,616
Ecart de conversion actif	-
Total	3,616
Produits constatés d'avance (1)	6,234
Ecart de conversion passif	-
Total	6,234

(1) Le montant des produits constatés d'avance concerne les prestations de services et produits facturés d'avance (dont les extensions de garantie).

PASSIF

Capital

Le tableau ci-après présente la variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2024.

En K€	Capital	Autres réserves	Réserve légale	RAN	Autres Prov. réglementées	Résultat	Capitaux propres
Solde au 31/12/2023	141,940	74,664	7,439	2,406	-	8,833	235,282
Affectation du résultat 2023	-	-	442	8,391	-	8,833	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 2024	-	-	-	-	-	5,948	5,948
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2024	141,940	74,664	7,881	10,797	-	5,948	241,230

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 141 940 K€. Il est composé de 9 338 160 actions entièrement libérées d'un montant nominal de 15,20 euros chacune.

Provisions

En K€	01/01/2024	Dotations	Reprises		31/12/2024
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
Provisions pour risques	10,466	10,346	1,785	6,949	12,078
Litiges collaborateurs (1)	2,837	1,525	833	1,316	2,213
Litiges clients	92	790	56	-	826
Risques en fin de contrat de location	3,189	5,303	-	3,189	5,303
Risques sur immobilisations en cours	896	-	896	-	-
Risques suite retards de livraison	1,488	2,322	-	1,488	2,322
Litiges CFBS transférés	762	-	-	-	762
Autres provisions (2)	1,202	406	-	956	652
Provisions pour charges	7,380	931	1,017	2,658	4,636
Charges sociales, fiscales (3)	2,658	931	-	2,658	931
Autres charges sociales	268	-	-	-	268
Retraite (4)	4,454	-	1,017	-	3,437
TOTAL	17,846	11,277	2,802	9,607	16,714

(1) les litiges correspondent aux litiges prud'homaux

(2) risques divers

(3) provisions pour charges sociales et fiscales

(4) provision pour indemnités de fin de carrière

Dettes et charges à payer

En K€	Montant brut/dettes	<1an	>1an <5 ans	Dont charges à payer
Emprunt et dettes et de crédit	1,560	1,560	-	12
Emprunt et dettes financières	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	436	436	-	-
Fournisseurs de biens d'exploitation	65,735	65,735	-	23,985
Fournisseurs de biens immobilisés	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	51,476	51,476	-	28,684
Autres dettes (1)	87,509	87,509	-	48,897
TOTAL	206,716	206,716	-	101,578

(1) Le montant des autres dettes de 87 509 K€ se compose essentiellement :

- d'avoirs et ristournes à établir pour 51 948 K€,
- de la trésorerie reçue des filiales pour 34 371 K€ dans le cadre du cash pooling groupe.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'Affaires

En K€	31/12/2024	31/12/2023	Variation %
France	457,186	463,045	-1%
Export	2,651	5,270	-50%
Total	459,837	468,315	-2%

Le chiffre d'affaires de la société se répartit entre :

- l'activité Impression et services associés pour 345 560 K€,
- l'activité Photo-vidéo pour 114 277 K€

L'exercice 2024 a été marqué par une baisse de 2 % du chiffre d'affaires par rapport à 2023, principalement en raison d'un contexte de marché défavorable.

La contraction du marché des ventes d'équipements neufs, en dehors des appels d'offres de la commande publique, ainsi que la diminution continue des volumes de pages imprimées dans le secteur des services, ont significativement impacté l'activité.

Malgré ce contexte, l'entreprise maintient des positions de leadership solides : n°1 sur le marché de l'offre bureautique, n°3 sur l'impression professionnelle, n°1 sur le marché de la photo et n°2 sur les appareils d'impression grand public.

Au cours de l'exercice, la division DP&S a finalisé sa stratégie Go-to-Market dans le cadre du projet Mercure, visant à renforcer l'efficacité commerciale sur le segment des petites et moyennes entreprises.

Face à un repli structurel du marché de l'impression, l'entreprise entend accélérer le développement de son chiffre d'affaires en renforçant sa présence sur le segment de la commande publique.

Transfert de charges

Les transferts de charges (40 970 K€) intègrent principalement des refacturations aux entités du groupe

- les frais informatiques (237 K€), prestations paie (75 K€), marketing (5 044 K€),
 - les frais de personnels détachés, bonus et charges sociales, apprentissage (5 053 K€),
 - les frais de service après-ventes pour l'activité ITCG (3 351 K€),
 - les coûts de transport centralisés auprès de Canon Europa et refacturés à nos filiales pour (3 930 K€),
 - les frais de l'activité e-commerce et services pan-européens commercialisée par ITCG (1 276 K€)
 - divers frais accessoires facturés au groupe
 - un support de 21 799 K€ pour compenser les coûts mobilisés localement pour l'exploitation des grands comptes
- La société a par ailleurs bénéficié d'un support de 5 910 K€ pour couvrir certains frais engagés dans le cadre du déploiement du projet Unity, et d'un ajustement de prix de transfert de 19 870 K€.

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes de Canon France SAS au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 286 K€.

Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente les charges et produits financiers :

Charges	En K€
Intérêts & charges assimilées (1)	3,225
Pertes sur créances rattachées à des participations	-
Dotation provisions dépréciations sur titres	-
Pertes de change	-
Total	3,225
Produits	
VMP	-
Intérêts prêts & produits assimilés	
Intérêts sur compte courant (2)	7,537
Dividendes (3)	394
Reprise provisions dépréciations sur titres	-
Gains de change	-
Total	7,931
Résultat financier	4,706

(1) dont Escomptes clients pour 2 079 K€, dont Intérêts versés aux filiales liés au cash pooling pour 1 121 K€

(2) dont Intérêts perçus sur le cash pooling pour 7 516 K€

(3) Dividendes perçus de Canon Research Centre France

La convention de trésorerie en vigueur avec les entités du groupe fait référence à l'ESTR (European Short Term Rate) dans les conditions de taux d'intérêt.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -11 667 K€ dont les principaux éléments sont les suivants (en milliers d'euros) :

Opérations de capital	Produits	Charges	Total net
Cession immos incorporelles	-	-	-
Cession immos corporelles	-	584	- 584
Cession immos financières	-	-	-

Opérations de gestion	Reprise de provision	Autres produits	Dotations	Autres charges	Total net
Affaires prud'homales	2,119	-	1,525	-	594
Indemnités de licenciement	956	-	370	1,173	(587)
Restructuration (PSE et PDV)	-	-		13,195	(13,195)
Autres opérations exceptionnelles de gestion (1)	-	431	-	53	378
Prov risques charges sociales	2,658		930		1,728
TOTAL	5,733	431	2,825	14,421	(11,082)

(1)	produits	charges
dédits, pénalités, profit sur clients	81	33
Dons		20
Diverses charges/produits exceptionnels		
Indemnité compensatrice cession terrain	350	
	431	53

Fiscalité

La société tête de groupe Canon France est redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2024 pour un montant de 4 271 K€.

La charge d'impôt qui aurait été supportée en l'absence d'intégration fiscale serait de 1 388 K€.

Taux d'impôt théorique retenu : 25 %

Impôts payés d'avance sur provisions temporairement non déductibles :

25 % x 23 173 K€ = 5 793 K€

Impôts à payer, différés par le biais de provisions temporaires :

25 % x 20 825 K€ = 5 206 K€

Le résultat fiscal du Groupe sur l'exercice correspond à un bénéfice de +16 637 K€.

Le déficit d'ensemble reportable est désormais nul.

La société a satisfait à la nouvelle obligation de notification d'appartenance à un groupe mondial prévue par les règles Pilier 2.

Ventilation de l'impôt (en millions d'euros)

Résultat avant impôt		Impôt théorique dû	Résultat net théorique	Résultat net comptable
Courant	21	- 5	16	21
Exceptionnel	- 12	3	- 9	- 12
Participation		-	-	-
Charge d'impôt, intégration fiscale :	-			3
TOTAL	9	- 2	7	6

Crédits d'impôt

- La société a engagé durant l'exercice des dépenses de recherche et développement qui ouvrent droit à un crédit d'impôt recherche de 38 K€.
- Les crédits d'impôt générés par le groupe sur l'exercice s'élèvent à 63 K€ et sont imputés en totalité sur l'impôt à payer.

Informations diverses

La cession du terrain attenant à l'entrepôt logistique de Mitry Mory est intervenue le 5 mars 2025 pour un prix de vente de 5.1 M€ HT et une valeur nette comptable de 977 K€. Cette cession initialement prévue au 4^e trimestre 2024 a été reportée, ce qui a entraîné le paiement par l'acheteur d'une indemnité de prorogation de 350 K€.

Ventilation de l'effectif moyen

Ingénieurs et cadres : 547
Maîtrise et techniciens : 414
Employés : 42

TOTAL : 1 003

Engagements financiers (en milliers d'euros)

- Cautions données par les banques : 3 443 K€
- Engagement en matière de retraites :
 - Dette actuarielle avec niveau futur de salaire : 14 693 K€

- La valeur vénale des placements de 11 255 K€ couvre en partie l'engagement de la dette actuarielle.

- Engagement en matière immobilière :

Le bail de location signé en 2018 avec la SCI Oméga 16 pour le siège social se poursuit avec un engagement ferme d'occupation de 10 ans.

Transactions entre parties liées

Aucune transaction significative n'a été conclue avec une partie liée à des conditions anormales de marché.

Liste des filiales et participations

CANON FRANCE S.A.S.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(en K€)

	SIREN	Capital	Réserves et Report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre affaires net H.T.	Résultat du dernier exercice clos	Montant dividendes encaissés
					Brute	Nette					
1. FILIALES (plus de 50% du capital détenu par CANON France)											
F.S. Lyon (3 H distribution)	330 631 433	456	4,429	100%	1,755	1,755		-	14,427	337	-
F.S. Strasbourg (Bureautique Rhénane)	381 033 380	350	4,151	100%	4,084	4,084		-	11,853	153	-
F.S. Nantes (Pays de Loire bureautique)	330 075 805	304	1,629	100%	1,660	1,660	7,368	-	10,559	1,378	-
F.S. Lille (Hauts de France bureautique)	330 541 079	50	6,864	100%	3,436	3,436		-	13,054	909	-
F.S. Grand Sud (Partenaire bureautique)	311 916 639	176	9,110	100%	3,143	3,143		-	22,750	257	-
F.S. IDF (Ile de France Bureautique)	390 107 498	240	9,110	100%	244	244		-	18,895	239	-
<u>SOUS TOTAL</u>			35,293		14,322	14,322	7,368	-	91,538	3,273	-
2. PARTICIPATIONS (10% à 50% du capital détenu par CANON France)											
Canon Research Centre France S.A.	378 297 626	6,553	12,777	20%	1,311	1,311	-		8,574	2,253	394
<u>SOUS TOTAL</u>			12,777		1,311	1,311	-	-	8,574	2,253	394
3. FILIALES détenues indirectement (plus de 50% du contrôle assuré par CANON France)											
SEB Bureautique	402 915 821	491	5,587	100%	10,586	9,406	-	-	14,698	856	-
<u>SOUS TOTAL</u>			5,587		10,586	9,406	-	-	14,698	856	-
<u>TOTAL GENERAL</u>			53,657		26,219	25,039	7,368	-	114,810	6,382	